



PROJET D'ETABLISSEMENT DU LYCEE JEAN ERRECART : LES GRANDS AXES

Installé au cœur du Pays-Basque, le lycée Jean Errecart est un établissement agricole privé d'environ 380 apprenants, dispensant des formations de la 4^{ème} au BTS dans le domaine de la production agricole, l'agroalimentaire, la protection de la nature, le commerce, à travers la voie professionnelle, technologique et la filière d'enseignement général. Il propose également une licence professionnelle dans le domaine du commerce en partenariat avec l'IUT de Bayonne.

L'établissement est aussi un centre de formation continue, dans les secteurs précédemment cités et dispose d'un Institut de formation d'Aide-Soignant (IFAS) menant au diplôme d'État.

Le projet d'établissement du lycée Jean Errecart s'appuie sur les cinq missions de qui sont confiées aux établissements agricoles publics et privés par le Ministère de l'Agriculture :

- Assurer une formation générale, technologique et professionnelle initiale ou continue ;
- Participer à l'animation et au développement des territoires ;
- Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et à l'insertion sociale, et professionnelle des adultes ;
- Contribuer aux activités de développement, d'expérimentation et de recherche appliquée ;
- Participer à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

Nos objectifs généraux à destination des apprenants:

Nous visons l'épanouissement de l'élève, de l'étudiant de l'adulte en formation pour une scolarité, un parcours de formation constructif et une insertion sociale et professionnelle réussie. Pour cela nous nous fixons comme objectifs :

- Rendre l'apprenant acteur et citoyen au sein la société et sur son territoire,
- Favoriser et développer son accès à la culture, et aux activités sportives,
- Favoriser son autonomie dans les apprentissages, dans un concept de guidance
- Accompagner et/ou proposer des accompagnements en étant à leur écoute,
- Leur donner les moyens d'agir en autonomie dans la construction de son projet, et son avenir.

Notre projet d'établissement définit des axes stratégiques qui constituent les orientations et la volonté du lycée Jean Errecart au regard des apprenants, de notre territoire et de ses acteurs.

Axe 1- Préparer le jeune au monde de demain

- Développer les compétences dans le numérique et les nouvelles technologies,
- Mobiliser l'environnement local au bénéfice du jeune,
- Mettre le jeune en situation de réflexion sur la société actuelle,
- Développer son esprit critique,
- Axer les apprentissages en lien avec le plan enseigner à produire autrement.

Axe 2 - Ouverture au monde et aux diverses cultures

- Développer les partenariats avec des structures du monde entier : lycées, écoles, entreprises,
- Proposer et accompagner les jeunes dans le cadre de stage à l'étranger notamment via Erasmus+,
- Accueillir des élèves, étudiants, et adultes d'établissements étrangers.

Axe 3 - Préparer le jeune à son insertion professionnelle

- Faire découvrir l'environnement et les acteurs économiques du territoire aux apprenants,
- Accompagner l'apprenant dans l'élaboration de son projet professionnel et/ou poursuite d'études,
- Organiser des rencontres avec des professionnels et acteurs économiques du secteur d'activité visé.

Axe 4 – Intégrer les apprentissages dans des projets d'expérimentation ou d'innovation

- Impliquer et associer les élèves et étudiants dans des projets d'expérimentation dans le cadre de travaux pratiques, conduites de projet ou problématiques techniques diverses,
- Mettre les apprenants en situation de réflexion par rapport à des questions socialement vives et le cas échéants les accompagner à l'émergence de piste de solution.

Axe 5 – Être force de proposition dans l'animation du territoire

- Développer des partenariats avec les acteurs de diverses secteurs professionnels, associatifs culturels et sportifs pour générer une synergie sur notre territoire.
- Proposer les compétences techniques détenues les personnels et les apprenants de l'établissement pour développer des projets sur le territoire,
- Mettre à dispositions les installations, équipements et supports techniques aux structures ou entreprises locales pour initier et développer des projets collaboratifs.